

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 31/004/2006 - ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 173/05 (MDE 31/010/2005 du 23 juin 2005) et sa mise à jour (MDE 31/018/2005 du 31 octobre 2005)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

YÉMEN

Ibrahim al Saiani (h), 14 ans

---

Londres, le 5 avril 2006

Le prisonnier d'opinion présumé Ibrahim al Saiani a été libéré le 4 mars de la prison des services d'*Al Amn al Siyassi* (Sécurité politique), à Sanaa. Aucune charge n'a été retenue contre lui. Il a été recueilli par sa famille mais son état nécessite toujours une prise en charge médicale.

**Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes mais Amnesty International continuera d'intervenir, par d'autres moyens d'action, afin de s'assurer qu'Ibrahim al Saiani bénéficie des soins médicaux requis par son état de santé.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*